



**ACADÉMIE  
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
du Vaucluse

**Pôle 1<sup>er</sup> degré**

Affaire suivie par :  
Marie-Ange LABERTRANDIE  
Tél : 04.90.27.76.27  
[correspondant-handicap84@ac-aix-marseille.fr](mailto:correspondant-handicap84@ac-aix-marseille.fr)

Sabine CANAVESE  
Brigitte HOMBLÉ  
Tél : 04 90 27 76 44  
04 90 27 76 22

49 rue Thiers  
840077 AVIGNON Cedex 04  
Horaires d'ouverture :  
08h30 – 12h  
13h30 – 16h30  
Accès personnels à mobilité réduite  
26 rue ND des sept douleurs

**MOBILITÉ DES ENSEIGNANTS 1<sup>ER</sup> DEGRÉ  
Phase interdépartementale - rentrée scolaire 2022  
Demande formulée au titre du handicap**

**Références : BOEN spécial n°6 du 28/10/2021**

Les enseignants qui sollicitent un changement de département au titre du handicap doivent déposer un dossier à l'attention du Docteur ARNAL, médecin de prévention, **sous couvert du correspondant handicap relais au pôle 1<sup>er</sup> degré** de la DSDEN 84.

Il convient de compléter le formulaire de demande de bonification au titre du handicap et de le renvoyer au pôle 1<sup>er</sup> degré (P1D), accompagné des pièces justificatives demandées, pour le mardi 30 novembre 2021 - délai de rigueur.